

LICENCE MENTION STAPS

6 semestres - 180 ECTS



► Objectifs

La Licence STAPS permet d'acquérir un solide socle commun aux études dans le domaine des Sciences et Techniques des Activités Physiques et Sportives, puis de réaliser une spécialisation, selon le projet professionnel développé.

► Pré-requis

Une capacité à suivre des enseignements scientifiques, goût pour le domaine sportif.

► Stage

Stage d'orientation universitaire professionnel obligatoire dès la première année. Stages spécifiques obligatoires en 3^e année, en relation avec le parcours.

Poursuites d'études

Les titulaires de la Licence peuvent intégrer directement le monde professionnel ou poursuivre dans différents masters (Master STAPS).

► Description de la formation

La Licence STAPS se structure en 6 semestres. Les deux premières années sont entièrement communes, mais intègrent une découverte des métiers et du secteur qui permettent à l'étudiant d'élaborer son projet professionnel. Les deux derniers semestres offrent une spécialisation dans un domaine : Activités Physiques Adaptées et Santé (APAS), Education et Motricité, Entraînement sportif et Management du Sport. Chacun de ces parcours forme à des métiers identifiés et diversifiés. Un dispositif de tutorat est mis en oeuvre pour les étudiants en difficulté. Depuis la rentrée 2014, la Faculté des Sciences du Sport de Lille (STAPS) propose un parcours journalisme en partenariat avec l'Ecole Supérieure de Journalisme de Lille (ESJ).

Insertion professionnelle

Secteurs d'activité :

Selon les parcours, les milieux d'intégration sont à la fois multiples et variés :

- **APAS** : milieu hospitalier, milieu associatif, réseaux de santé (diabète, obésité, cardio vasculaire), secteur privé (centre de remise en forme).
- **Education et motricité** : Education Nationale et milieu périscolaire.
- **Entraînement sportif** : milieu associatif, fonction territoriale et fonction publique, secteur commercial privé.
- **Management du sport** : évènementiel, communication, secteur fédéral, loisirs, tourisme.

Métiers :

- **APAS** : éducateur spécialisé, éducateur médico-sportif, éducateur de jeunes enfants, spécialiste de la prévention par l'activité physique.
- **Education et motricité** : Conseiller pédagogique EPS du primaire, éducateur sportif.
- **Entraînement sportif** : Directeur sportif, directeur technique, entraîneur sportif, préparateur physique.
- **Management du sport** : gestionnaire d'organisations sportives et de loisirs, chargé de communication.

► Modalités de contrôle des connaissances

La formation s'organise sur 6 semestres dont les 4 premiers sont communs à chaque mention de Licence. Chaque enseignement doit être évalué sous la forme d'un contrôle continu pour 40 % de la note finale et d'un contrôle terminal pour 60 %. Chaque unité d'enseignement et semestre est validé à la moyenne générale. Pour obtenir le diplôme, il faut valider les 6 semestres.

► Compétences acquises

Compétences générales : resituer l'activité sportive dans son contexte économique, politique, social ou de santé ; élaborer un plan d'action mettant en oeuvre une dimension sportive (programme éducatif, entraînement sportif, programme adapté à une pathologie), mettre en oeuvre ce plan et en évaluer les effets. Des compétences spécifiques sont ensuite acquises dans chaque parcours.

► Conditions d'accès

En première année, être bachelier ou titulaire d'un titre admis en dispense (Diplôme d'accès aux études universitaires - DAEU ou Examen spécial d'accès aux études universitaires - ESEU) ou en équivalence. Accès possible en L2 et en L3.

► Formalités d'inscription

Licence 1 : Préinscription obligatoire sur le site <http://www.admission-postbac.fr> entre le 20 janvier et le 20 mars.

Inscription définitive en juillet.

Licence 2 et Licence 3 : voir <http://www.univ-lille2.fr/inscription-scolarité/inscription.html>

Lieu de la formation

Faculté des Sciences du Sport et de l'Éducation Physique

9, rue de l'Université

59790 Ronchin

T. + 33 (0)3 20 88 73 50

staps@univ-lille2.fr

staps.univ-lille2.fr

Métro : ligne 2, station Porte de Douai